Image not found or type unknown

SEPARATION ET IMITATION DE SIGNATURE

Par **crct42**, le **24/10/2013** à **21:32**

Bonsoir,
Ma situation, depuis ma dernière visite sur votre site ne s'est guere améliorée.
En effet j'attendais que mon mari prenne les devant et se décide a entamer les démarches pour notre séparation. Il n'en est rien!!
Début Septembre il m'annonçait qu'au 1er Octobre il voulait que l'on fasse moite moite au niveau des crédits et dépenses de la maison et des enfants et qu'au 1er Novembre il quittait la maison. Sauf qu'entre temp il s'est permis de retirer de grosses sommes du compte courant en nous mettant dans le rouge. N'ayant pas d'argent de coté, juste une assurance vie, il m'a fallu prélever une partie de cette assurance pour renflouer le compte, alors que monsieur avait l'argent qu'il fallait sur un de ses livrets, mais il a refusé de le virer sur le compte.

Sur ce, monsieur m'a dit (enfin, par sms vu qu'il ne veut pas m'adresser la parole!!) qu'a compter de la fin de ce mois son salaire ne serait plus virer sur le compte courant!! je vous dis pas dans qu'elle mélasse il me met!!!

Mais ce n'est pas tout...
Pour résumer, il a fait un crédit (qui est prélevé de puis Mars 2013) ou il m'a mis en co-emprunteur et il a imité ma signature!!!

S'IL VOUS PLAIT DITES MOI CE QUE JE DOIS FAIRE!!!!!!!!

Là il est allé trop loin!!! Je veux porter plainte et je compte aller voir un avocat.
Est ce que je fais bien?? Je ne voudrais pas me planter dans les procédures.
En tant qu'époux que rique t-il?

Merci pour votre aide.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés